

# DEF, nouvel Harpagon ?!?

RMN AE - Janvier 2021

## Le compte n'y est pas... DEF nous rejoue l'Avare !

La CFE-CGC a toujours plaidé pour une simplification des règles de rémunération variable et la mise en place d'un système qui récompense vraiment la performance et le travail.

Alors que DEF annonce vouloir accélérer sur les relais de croissance, avec la mise en place du [nouvel adressage commercial clients](#) dans les Agences Entreprise (AE), et sous couvert d'une simplification de l'usine à gaz Part Variable Vendeurs (PVV), elle organise en fait la baisse des niveaux de rémunération variable.

Malheureusement, les nouveaux taux de commissionnement ne permettent pas de maintenir les rémunérations acceptables. Les espérances de gains sont inatteignables ! Avec des niveaux de variables divisés a minima par 2 selon les profils de vendeurs.

## ► « Mais où est ma cassette »

Depuis un mois, DEF joue la montre : la Table des Produits et Services (TPS) n'a été communiquée que le 12 janvier. La mise en œuvre de la simplification attendue acte d'une diminution drastique des taux de commissionnement, elle douche nos espoirs. Pire : elle ne donne aucun sens à la volonté de DEF d'accélérer sur les relais de croissance. Pendant ce temps, les vendeurs sont priés d'exprimer des choix sans connaître l'impact sur leur futur plan de rémunération.

### Par exemple :

- ◆ Pour les Ingénieurs Commerciaux responsables de comptes (AM et IC), la rémunération Variable Chiffre d'Affaires baisse de 25% à +5% de delta CA ;

- ◆ Pour les Ingénieurs Commerciaux Spécialisés (ICS) la baisse des taux de rémunération et de la valorisation des produits conduit à devoir réaliser **2 fois plus** de résultats pour maintenir les niveaux actuels de rémunération variable.

Ce panier, visiblement réalisé à la va vite, ne respecte pas la TPS et les règles de gestion. Il est réalisé avec l'ancienne TPS... et désormais il ne faudra pas oublier de saisir le K2 pour vos mises en services !

DEF voudrait nous rassurer avec des promesses proches de l'incantation : « notre objectif n'est pas de diminuer les parts variables » mais de ce qu'il ressort des simulations, la nouvelle mouture conduit à une **baisse d'a minima 50% des niveaux de rémunération variable à performance égale en 2020.**

**Le message est clair : malgré de bons résultats DEF ne paiera plus ses commerciaux.  
« Mais qu'allaient-ils donc faire dans cette galère ? »**

## La CFE-CGC Orange revendique :

- Des garanties d'accompagnement à la mise en œuvre de ce nouveau système ;
- Des taux de rémunération qui permettent à chacun de maintenir son niveau de variable, à performance comparable.

### Vos correspondants

Christophe Moinier 06 08 70 66 54  
Jérôme Wartel 06 82 59 52 40  
Valérie Vincent 06 75 09 49 72  
Eddy Jégou 06 31 14 33 85  
Cyril Cordier 06 81 71 39 10  
Frédéric Despres 06 73 69 47 40

